

DECRET N° 2000-543 DU 6 NOVEMBRE 2000

portant approbation du Bilan et des comptes annexes du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du BORGOU (CARDER-BORGOU) pour l'exercice clos au 31 décembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n°99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le Décret n°97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- Vu** le Décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le Décret n°91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre des Finances et de l'Economie ;

.../...

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 septembre 2000 ;

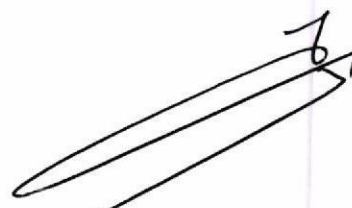
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont approuvés, le bilan et les comptes annexes du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du BORGOU (CARDER-BORGOU) pour l'exercice clos au 31 décembre 1999 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 6 novembre 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement
et de la Promotion de l'Emploi,



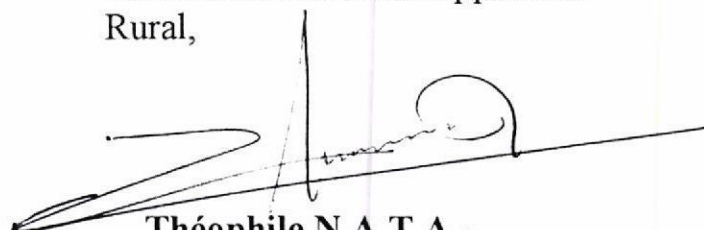
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre du Développement
Rural,



Théophile NATA.-

AMPLIATIONS.- : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE
4 MDR 4 MFE 4 AUTRES MINISTRES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB DCCT INSAE 3 BCP CSM IGAA
3 UNB FASJEP ENA 3 JO 1.-